

L'Aéroport de La Réunion Roland Garros renforce la protection de son littoral

La concession aéroportuaire est bordée au nord par plus de 3 km de littoral. Dans cette zone, les vagues peuvent atteindre des pics d'intensité conséquents lors des épisodes cycloniques.

Un chantier majeur est actuellement en cours afin de renforcer la bande côtière, de protéger les pistes et les instruments de navigation aérienne.

1 550 m de digue côtière seront créés pour un investissement de 18,6 millions d'euros cofinancés par l'Union Européenne et l'État. Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises SBTPC/SBIPB et devraient se terminer d'ici juillet 2023.

La solution technique retenue

Le procédé constructif retenu consiste à réaliser un talus renforcé par différentes couches d'enrochement massifs et protégé par une carapace monocouche formée de plus de 11 000 blocs de béton de type Xbloc+. Ces blocs d'un poids unitaire de 5 tonnes, conçus par la Société Delta Marine Consultants, sont assemblés sur la digue au moyen d'une pelle mécanique de grand gabarit, couplée à un outil de positionnement GPS.

La carapace de protection, ainsi constituée, a été conçue pour résister à une houle centennale, tout en tenant compte des hypothèses les moins favorables d'élévation du niveau moyen de l'océan pour 2050.

Cette solution technique, qui est une première en France, a permis de réduire de 40% l'utilisation du béton et de 30% l'emprise de l'ouvrage sur le milieu naturel par rapport au projet initial de carapace à double couche.

Un chantier qui s'adapte au trafic aérien

A compter du 16 janvier 2023, le chantier entrera dans une zone plus proche des pistes et demandera des aménagements spécifiques. La piste longue sera fermée au trafic de 12h00 à 19h00, du lundi au vendredi. Les vols long-courriers, à l'arrivée comme au départ, ne seront pas impactés. Le trafic régional pourra être effectué sur la seconde piste de l'Aéroport Roland Garros.